

Moret-Loing-et-Orvanne, le **26 FEV. 2026**

Le Président
à
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s
du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Objet : Convocation Comité syndical du 11/03/2026

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain Comité Syndical du SMICTOM qui aura lieu le :

MERCREDI 11 MARS 2026 à 19H00

Siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
80 route de Valvins
77920 SAMOIS-SUR-SEINE

1/ Points de délibération

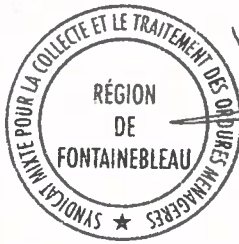
- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2/ Approbation des cotisations 2026 par habitant pour le traitement des déchets du SMITOM-LOMBRIC
- 3/ Modification de la délibération n°2022-21-03-02 portant tarification des composteurs individuels mis en vente par le SMICTOM
- 4/ Instauration de la participation de la collectivité à la Prévoyance Sociale Complémentaire « Santé » des agents dans le cadre de la labellisation au 1er janvier 2026
- 5/ Approbation du Compte Financier Unique 2025
- 6/ Reprise et affectation du résultat 2025
- 7/ Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement 2026
- 8/ Approbation du Budget Primitif 2026
- 9/ Amortissement 2026
- 10/ Participations mensuelles et annuelles 2026 des adhérents

Nous vous remercions de bien vouloir apporter vos stylos personnels pour émarger lors de votre arrivée.

En cas d'impossibilité d'assister à ce Comité Syndical, merci de bien vouloir prévenir votre suppléant.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement



Pascal GOUHOURY

Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse suivante :
administration@smictom-fontainebleau.fr